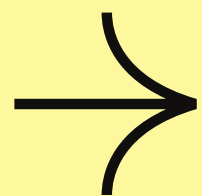


Vadémécum :



eroa : connaître

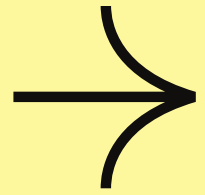
le dispositif et rédiger son
projet



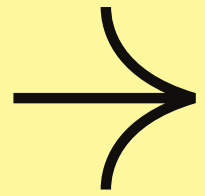
Avec ou sans présence artistique



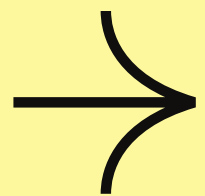
Quels enjeux et quels objectifs ?



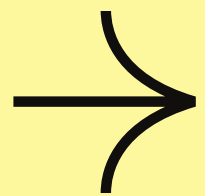
Accueillir l'œuvre authentique au sein même de l'établissement scolaire



Permettre la rencontre avec un artiste



Approcher l'œuvre grâce à un projet pédagogique pluridisciplinaire



Impliquer la communauté scolaire et le public

Quels domaines artistiques pour l'école ?

Les champs de création sous toutes leurs formes :

Installations
Dessin
Peinture
Sculpture
Photographie
Architecture
Création multimédia
Cinéma expérimental
Création vidéo
Spectacle vivant
Danse



Un eroa : comment ça fonctionne ?

Des œuvres exposées dans l'établissement entre 2 et 4 semaines

- Des œuvres prêtées par : l'artiste, les musées, les galeries d'art, le FNAC, les FRAC, des collectionneurs...
- Des temps forts avec un vernissage ouvert au public, des événements de médiation et de valorisation
- La visite de tous les élèves.

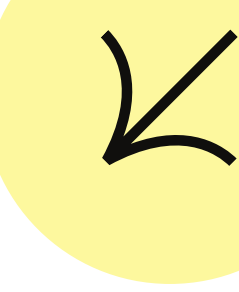
- Des rencontres sont organisées, avec l'artiste, des professionnels de la culture, dans et hors l'établissement.
- Des projets collaboratifs sont initiés (artiste, élèves, enseignants, partenaire culturel...).
- Des projets naissent entre les établissements scolaire de proximité.
- Diverses productions d'élèves sont réalisées et valorisées lors de l'exposition.

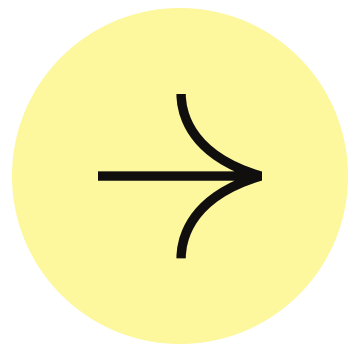
Un travail pluridisciplinaire sur l'année scolaire

1 public

- Les élèves de l'établissement
- Les écoles environnantes
- Les familles
- Tout public intéressé

Qui propose un projet **eroa** ?

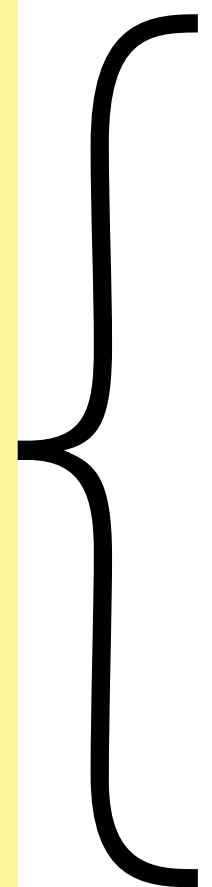
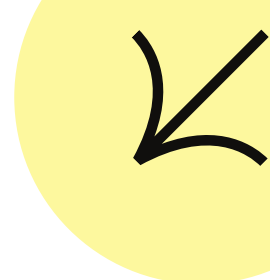


 Une équipe pédagogique pluridisciplinaire en lien avec :
un artiste - une structure culturelle - un musée - une galerie - un collectionneur...

Comment monter le projet ?

- 1 Prendre connaissance du cahier des charges
- 2 Définir les axes de travail, solliciter un artiste ou un partenaire, choisir les œuvres qui seront exposées
- 3 Constituer le dossier de programmation
- 4 Présenter le projet au conseil d'administration pour validation du budget
- 5 Transmettre le dossier via l'appel à projet sur ADAGE pour la validation définitive

Quand déposer le projet **eroa** ?



Le pilotage du dispositif

Expertise pédagogique, conseils et suivi des eroa

- Valérie FARANTON** - DRAEAC Hauts-de-France
- Patricia MARSZAL** - IA-IPR d'arts plastiques
- Peggy LE ROY** - Directrice régionale adjointe déléguée aux publics et territoires, aux industries culturelles
- Eric JARROT** - Conseiller aux arts plastiques Lille - DRAC
- Maëlle BOBET** - Conseillère à l'action culturelle et territoriale en charge des politiques interministérielles - Pôle publics, territoires et industries culturelles, DRAC
- Anaïs PEREIRA** - Coordinatrice arts visuels DRAEAC
- Ysabelle WETZEL** - Missionnée DRAEAC

Qui finance le projet **eroa** ?

Education Nationale
Dotation globalisée de l'Etat



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Jusqu'à 1000 euros si présence artistique



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires
culturelles Hauts-de-France

Pour les établissements publics :
Dotation en IMP
accordées par l'Académie à l'équipe
pédagogique

Autre possibilités de financement selon les
démarches de l'établissement

- **Conseils départementaux**
- **Conseil régional des Hauts-de-France pour les lycées**
- **Collectivités territoriales**
- **Foyer socio-éducatif**
- **Sponsors privés**

Les eroa, comment les trouver ?



Carte des eroa 2025 - 2026

<https://www.google.com/maps/d/u/2/edit?mid=1n0zFvz4PNEV4h0yBMkK1xmpCaugdpko&usp=sharing>



ARMENTIERES - Lycée Paul Hazard
ARRAS - Lycée Jacques Le Caron
BAILLEUL - Collège Maxime Deyts
BEUVRAGES - Collège Paul Eluard
CAMBRAI - Collège Robert Badinter
DENAIN - Lycée Jules Mousseron
DOUAI - Collège Albert Châtelet
GONDECOURT - Lycée Marguerite de Flandre
LILLE - Collège Miriam Makeba
LILLE - Lycée Louis Pasteur
LOMME - LEGTPA de Lomme
LOON-PLAGE - Collège Jean Rostand
LOOS - EREA Ignace Pleyel
MASNIERES - Collège Jacques Prévert
ROUBAIX - Collège Madame de Sévigné
SAINT-ETIENNE-AU-MONT - Collège Paul Eluard
SAINT-OMER - Lycée Alexandre Ribot
SAINT-OMER - Collège de la Morinie
THEROUANNE - Collège François Mitterrand
VALENCIENNES - Lycée Henri Wallon
VALENCIENNES - Collège Josephine Baker
WINGLES - Lycée Général et Technologique Voltaire

Le site des eroa est une source d'information spécifiquement dédiée :

<https://eroa.site.ac-lille.fr/>

Campagne eroa : Les modalités de dépôt de dossier

Le dossier se constitue sur ADAGE

(campagne de saisie ouverte du 11 / 02 / 2026
au 07 / 05 / 2026)

>> Pas de dossier papier par courrier ou mail!

- Prendre connaissance des pièces d'accompagnement
- Saisie sur ADAGE avec champ contraint sur une période donnée
- Avis du chef d'établissement obligatoire sur ADAGE
- Envoi de pièces complémentaires via NUAGE validées par le chef d'établissement **avec cachet date et signature**

Retourner à la vue
d'ensemble

ADAGE et la saisie

pas à pas

Des dates contraintes pour la saisie : **du 11 février au 07 mai 2026 23h00**

- >> Saisie directement sur la plateforme (possibilité de copier coller à partir d'un document)
- >> Un **avis du chef d'établissement** obligatoire renseigné sur ADAGE
- >> Possibilité de déposer des documents annexes uniquement par l'app NUAGE.

L'inscrire dans le dossier à la rubrique «Le contenu du projet, Rencontrer »

Signaler le dépôt de ce document par un mail.

- Visuel des œuvres avec validation du chef d'établissement (obligatoire)
- Bilan financier de l'eroa précédent obligatoire
- Bilan de l'action saisi sur ADAGE de l'eroa précédent obligatoire

Retourner à la vue
d'ensemble

Plateforme ADAGE

Les étapes du renseignement du projet



Bienvenue dans l'application ADAGE

A pplication D édiée A la Généralisation de l' E ducation artistique et culturelle

Je renseigne mes projets >

Cliquez ici pour renseigner les projets qui ne passent pas par le portail d'appel à projets

Appels à projets en cours destinés à vos élèves

Ordonner par : date d'ouverture décroissante

NAT	2024-2025	#11marsjelis - le quart d'heure de lecture national ⓘ	Du 11/02/2025 à 11:22 Au 31/03/2025 à 23:59	Formulaire d'inscription >
NAT	2024-2025	La Fête du court-métrage ⓘ	Documents d'accompagnement Du 02/01/2025 à 00:00 Au 18/03/2025 à 23:59	Formulaire d'inscription >
NAT	2024-2025	Explorer la poésie - Le Printemps des Poètes ⓘ	Documents d'accompagnement Du 01/01/2025 à 07:00 Au 03/04/2025 à 23:59	Formulaire d'inscription >
NAT	2024-2025	Le Printemps des Poètes ⓘ	Documents d'accompagnement Du 01/01/2025 à 07:00 Au 30/04/2025 à 23:59	Formulaire d'inscription >
NAT	2024-2025	Si on lisait à voix haute (La Grande Librairie) ⓘ	Du 10/12/2024 à 11:00 Au 31/05/2025 à 23:59	Formulaire d'inscription >
REG	2024-2025	La Dictée francophone ⓘ HAUTS-DE-FRANCE	Documents d'accompagnement Du 09/12/2024 à 08:00 Au 28/02/2025 à 23:00	Formulaire d'inscription >

ici sont à renseigner les projets dont la validation dépend du renseignement de la campagne d'appel à projets, c'est le cas des projets menés dans le cadre du dispositif EROA



Appels à projets à venir destinés à vos élèves

Ordonner par : date d'ouverture décroissante

ACA	2025-2026	EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art) ⓘ LILLE	Du 25/02/2025 à 12:00 Au 21/05/2025 à 23:00	en attente 
-----	-----------	---	--	--

un rappel des dates de saisie est visible



Etablissement ▾

Projets EAC ▾

pass Culture ▾

Aide ▾

Mon compte

RÉDACTEUR DE PROJET - 

DÉCONNEXION 

EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art) ▾

du 26/02/2025 au 21/05/2025

Export PDF

Baraquements

Fermer



Données générales

[Documents d'accompagnement](#)

CLG DE LA MORINIE - SAINT-OMER

REP+ - 062

Labellisation E3D :

Académie : LILLE

Bassin :

Chef d'établissement :

Professeurs référents culture :

-
-

On y retrouve les documents d'accompagnement : la cahier des charges et ce pas à pas, le vademecum

Les champs sont pré-remplis à cette étape du dossier.



Le projet

Consignes pour remplir le formulaire d'inscription :

Les chefs d'établissement ont jusqu'au 28 mai pour saisir un avis sur les projets déposés.

Documents d'accompagnement

Dispositif : **EROA (Espace Rencontre avec l'Oeuvre d'Art)**

Dispositif de rencontre avec l'œuvre d'art au sein d'un établissement. Un espace lui est spécifiquement dédié le temps de l'exposition. Ce dispositif est soutenu financièrement par la DRAC. La lecture du cahier des charges est essentielle à la bonne compréhension de cet accueil (voir documents d'accompagnement).

Titre du projet :

Description :



Domaines artistiques et culturels :

•

Partenaires :

•
•
•

Chercher dans la liste déroulante, si le partenaire n'apparaît pas, il n'est peut-être pas référencé, dans ce cas l'ajouter dans "autres partenaires"

Pour les demandes préciser dans le titre 1/1 ou (demandes multiples) 1/2 ou 2/2

Préciser :

- la nature du projet
- sa genèse
- les grandes intentions

Dans la liste déroulante, choisir maximum 2 domaines

Les partenaires peuvent :

- être la structure prêteuse
- garants de la rémunération de l'artiste (qui se fait représenter par la structure)
- être mis en résonance (visite d'exposition en cours)

Plateforme ADAGE

Les étapes du renseignement du projet

Autre(s) partenaire(s) : Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.

Saisir les noms des artistes exposés et sources de prêt non référencées

Articulation avec un projet 1er degré :

Etablissement(s) 2nd degré associé(s) : Sélectionner un établissement

Vos établissements de secteur sont déjà renseignés et trouvables dans la liste déroulante

Articulation avec un projet 1er degré :

Etablissement(s) 1er degré associé(s) : Sélectionner un établissement

Etablissement(s) 2nd degré associé(s) : Sélectionner un établissement

 **Les participants**

[Documents d'accompagnement](#)

Professeur coordonnateur du projet : * Sélectionner un professeur coordonnateur du projet

Choisir dans la liste déroulante

Classes engagées : *

Anticiper le niveau concerné si possible

Pour les eroa les projets concerneront des classes de l'année scolaire suivante. Il faut donc réfléchir en termes de jauge sur un effectif évalué. Les projets validés seront automatiquement replacés dans le recensement et classes et effectifs seront donc modifiables.

Intervenants :

NON RENSEIGNÉ

Ajouter un intervenant

Ajout d'un intervenant

Format des informations à fournir pour chaque intervenant :

NOM Prénom

Structure culturelle

Numéro SIRET

Éléments complémentaires

Intervenant : *

Veuillez saisir les informations attendues pour l'intervenant.

Saisir le nom des artistes intervenants et un éventuel lien de redirection vers leur site.
Ajouter le maximum d'informations possibles, nom de la structure garante de sa rémunération ou indépendant

Formation des enseignants :

Certifications complémentaires et formations suivies utiles à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations / certifications ainsi que l'année associée.

Pour les eroa deux stages à public désigné sont organisés :

- Découverte des partenaires prêteurs
- Rédaction du projet (session en distanciel)

Plateforme ADAGE

Le contenu du projet



Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

Pour les eroa, la liste des œuvres présentées ci-dessus fera l'objet d'une communication à travers un document iconographique validé par le chef d'établissement, envoyé par NUAGE App éducation via un lien à inscrire impérativement dans cette rubrique et envoyé par mail à :
anais-amanda-me.pereira@region-academique-hdf.fr



PDF renommés comme suit dans NUAGE :
Document de corpus
(ville-établissement-visuels)
Documents contractuels engagement des artistes et structures partenaires
(ville - établissement - annexe)



Nuage

Nuage est un service de dépôt et de partage de fichiers.

Ouvrir l'application

— 17



Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment), avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

Rencontrer

Œuvres

- Cartel complet : artiste, titre, date, technique.
- Analyse brève : formes, sens, enjeux.
- Lien explicite avec la question transversale.

Exposition

- Problématique directrice clairement formulée.
- Cohérence du corpus.
- Contribution de l'ensemble à la réflexion commune.

Élèves

- Ce qui va surprendre, interpeller, faire réagir.
- Comment les œuvres amènent à observer, interpréter, argumenter.

Nature du projet

- Dimension sensible.
- Engagement ludique.



Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Pratiquer :

Décrire les temps de pratique artistique et/ou scientifique. Préciser si la pratique se fait sur les heures de cours ou si elle est conduite en atelier (compléter alors l'onglet 5). Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances.

Pratiquer

Placer les pratiques artistiques liées aux disciplines impliquées et les compétences développées spécifiques à cet eroa en lien avec l'EAC :

- Expliciter concrètement ce que vont faire les élèves : “les élèves ont pour mission de” :

Présenter les modalités de la pratique pour développer la créativité

Donner du sens à l'expérience

- Rappeler les compétences impliquées
- Présence de l'artiste, ce que vont faire les élèves : identifier la plus-value artistique du workshop

Plateforme ADAGE

Le contenu du projet



Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Connaître :

Préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre de ce projet transdisciplinaire. Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015.

Connaître

Ancrage dans les programmes

- Disciplines et cycles concernés.
- Notions et compétences travaillées.

Objectifs

- Apprentissages visés.
- Questions disciplinaires posées.

Références

- Programmes cités explicitement.
- Œuvres et repères culturels mobilisés.
- Domaines artistiques concernés.

Pistes pédagogiques

- Situations de travail proposées.
- Productions attendues.



Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances).
Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Restitutions envisagées :

Réalisations et restitutions envisagées

- Vernissage et implantation d'un article sur le site des eroa sont exigés.
- Le bilan de l'action de l'année renseigné sur ADAGE est une condition sine qua non pour valider les reconductions.

Etapes prévisionnelles :

En quelques lignes, préciser la progression et les grandes étapes prévisionnelles du projet.

- Prévoir le calendrier des actions sur l'année scolaire.
- Pour les ouvertures, bien anticiper les dates de rencontre.

- Est-ce une première demande ?
- Si vous avez déjà un eroa, depuis quelle année est-il en place ?
- En cas de reconduction, avez-vous rempli la partie "bilan" sur ADAGE ? ATTENTION aucun projet ne sera examiné sans la présence d'un bilan sur ADAGE.
- Où sera visible l'exposition ? Dans une salle uniquement dédiée à l'accueil d'expositions / Dans une salle polyvalente aménagée sur un temps donné / Dans un autre espace aménagé sur un temps donné
- En cas d'utilisation d'une salle uniquement dédiée à l'accueil d'expositions, quelle en est sa superficie (en mètres carrés) ?

Ne répondez pas si vous utilisez une salle polyvalente ou une salle de classe aménagée sur un temps donné.

Les actions pass Culture

Documents d'accompagnement

Aucune action pass Culture

- Pour les eroa, des actions Pass Culture pourront être associées au projet l'année scolaire suivante. La rubrique n'est donc pas à renseigner pour l'instant.
- Attention, les actions pass culture peuvent compléter le projet mais ne peuvent être sa principale source de financement : action de médiation, visite d'exposition en structure et mise en regard sont par exemple des actions concernées.

- De 600 euros : accueil d'œuvres prêtées par une ou des structures, un artiste ou des particuliers. Présence de l'artiste < ou = à 6 heures.

ou

- De 1000 euros : Pour un eroa avec un artiste s'engageant au-delà d'une journée (6 heures) avec les élèves.

Plateforme ADAGE

Le budget

 **Le budget prévisionnel**

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

[Documents d'accompagnement](#)

Vous pouvez renseigner un budget prévisionnel. Il est destiné au dialogue interne au sein de votre école/établissement (direction, collègues, gestionnaire, commission pédagogique, CA ou conseil d'école). Les montants sont TTC.

Dépenses	0,00 €	Recettes	0,00 €
Interventions de professionnels :	0,00 €	Participation de l'établissement :	0 €
qualité de l'intervenant  nombre h tarif/h €			
Ajouter une intervention		Subventions de la commune :	0 €
Sorties :	0 €	Subventions de la communauté d'agglomération :	0 €
spectacles, projections, expositions, rencontres...			
Frais de fonctionnement :	0 €	Subventions du département :	0 €
achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...			
Frais de déplacement des élèves :	0 €	Subventions de la région :	0 €
		Autres apports :	0 €
		mécénat, financement participatif ...	
		Reste à financer	0,00 €

Détailler au maximum les sources de financement : y Placer également les participations FSE, Asso Parents

La participation établissement doit-être au moins égale à la part DRAC. Dans le cadre des eroa, la DRAC finance à hauteur de 600€ par projet ou 1000€ pour une intervention d'artiste au-delà de 6 heures.

Si pas d'intervenant, complétez “sans” dans “qualité de l'intervenant”, “1” dans nombre, “0” dans “tarif/h” sinon la page bloque.

Les frais de fonctionnement doivent être le plus possible détaillés (Lister les frais de location liés à la présentation des œuvres : abonnement à une artothèque, matériel d'exposition, de diffusion, etc, papèterie imprimerie, documentation pédagogique, frais d'envoi, assurance, déplacements de l'intervenant au tarif SCNF²⁵)

 **Le budget prévisionnel**

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

[Documents d'accompagnement](#)

Vous pouvez renseigner un budget prévisionnel. Il est destiné au dialogue interne au sein de votre école/établissement (direction, collègues, gestionnaire, commission pédagogique, CA ou conseil d'école). Les montants sont TTC.

Dépenses 0,00 €

Interventions de professionnels :

qualité de l'intervenant

nombre

h

tarif/h

€

Ajouter une intervention

Sorties :

spectacles, projections, expositions, rencontres...

0 €

Frais de fonctionnement :

achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...

0 €

Frais de déplacement des élèves :

0 €

Recettes 0,00 €

Participation de l'établissement :

0 €

Subventions de la commune :

0 €

Subventions de la communauté d'agglomération :

0 €

Subventions du département :

0 €

Subventions de la région :

0 €

Autres apports :

mécénat, financement participatif ...

0 €

Reste à financer 0,00 €

En ce qui concerne la rémunération des artistes il conviendra de prendre en compte dans le taux horaire de présence face au élèves également les heures de préparation.

Les frais de déplacement de l'artiste peuvent être ajoutés aux frais de fonctionnement dans une ligne détaillée comme suit "frais de déplacement de l'artiste".

Si diffusion de pièces personnelles et non accompagnée par une structure culturelle il faudra être vigilant quant aux 1,1 % de cotisation à l'URSAFF du Limousin.

Pour les frais de fonctionnement matériels, on détaillera également les dépenses en fonction des besoins anticipés lors du montage du projet.

Attention, l'artiste n'est pas salarié d'une structure, l'annulation et / ou le report des dates est à anticiper très en amont car impacte fortement son calendrier.



Le budget prévisionnel

Le budget sera étudié par la commission d'examen du dossier. Vous devez le monter en lien avec votre direction et le gestionnaire. Les montants sont TTC.

Dépenses

1 992,00 €

Interventions de professionnels :

1050 €

Artistes plasticiens (Cléa Coudsi, Eric Herbin)

15 h x 70,00 €

1050 €

Sorties :

0 €

Frais de fonctionnement :

942,00 €

Impression divers, sublimation : encre, papier à sublimation (50 euros)

Exposition video Fresnoy (250 euros)

Exposition Cléa Coudsi, Eric Herbin (500 euros)

Droits de diffusion film Agnès Varda (droit de diffusion obtenus à titre gratuit auprès des ayants droits)

Frais de déplacement des artistes (142 euros au tarif SNCF sur la base de 5 allers-retours)

Frais de déplacement des élèves:

0 €

Recettes

1 992,00 €

Participation de l'établissement :

892,00 €

Subventions de la commune :

0 €

Subventions de la communauté d'agglomération :

0 €

Subventions du département :

0 €

Subventions de la région :

0 €

Autres apports

100,00 €

Association des anciens élèves : 100 euros

Financement demandé

1000,00 €

Eroa : le Bilan 2025-2026 est à renseigner impérativement pour les reconductions

[Valorisation](#) 



Bilan :

À la fin de chaque projet, complétez le bilan. Il est partagé avec les rédacteurs de projets de votre établissement et avec le chef d'établissement.

Il peut rendre compte :

- **Des points positifs (bénéfices pour les élèves à la fois sur le plan des apprentissages et du comportement, ouverture culturelle, rayonnement dans l'établissement ...)**
- **Des difficultés (organisation, conduite du projet, partenariat, déplacements ...)**

Si vous avez bénéficié d'une offre pass Culture, vous devez évaluer la réalisation de l'activité et le partenariat.

Examen du dossier et comité de pilotage

Examen du dossier

La DRAC Haut de France :

- **Éric Jarrot, conseiller aux arts plastiques**
- **Maëlle Bobet, Conseillère à l'action culturelle territoriale en charge des politiques interministérielles**

Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale arts plastiques :

- **Patricia Marszal**

DRAEAC site de Lille :

- **Valérie Faranton (DRAEAC)**
- **Isabelle Stephan (DRAEAC adjointe)**
- **Anaïs Pereira, coordonnatrice arts visuels DRAEAC**
- **Ysabelle Wetzel, missionnée arts visuels**

Fin des avis des chefs d'établissement le 14 mai.

Un avis sera communiqué sur ADAGE et par le SCAPPE dans les établissements quant aux observation du comité de pilotage.

Dossier pas à pas eroa

ADAGE

Campagne d'appel à projets ouverte du 11 février au 07 mai 2026

- Le dossier est lu par la commission des EROA ainsi que les membres de la DRAEAC.
- Validé par le chef d'établissement il est de nature contractuelle.
- Il constitue une archive des questionnements artistiques, de la mise en œuvre des apprentissages de leur dimension interdisciplinaire

Pour rédiger votre projet:

- Valoriser et expliciter le projet par son contenu : la nature des œuvres qui seront présentées, les partis pris, les questionnements artistiques, les axes didactiques, les partis pris pédagogiques.

Dossier pas à pas eroa

ADAGE

Campagne d'appel à projets ouverte du 11 février au 07 mai 2026

- Pour les eroa, la campagne de saisie sera ouverte jusqu'au :
07 mai 23h00

Le dossier ne sera estimé complet qu'avec :

- Le lien des PDF en pièces jointes par NUAGE inscrit dans le dossier à la rubrique « Rencontrer »
- L'avis renseigné du chef d'établissement
- Le bilan 2025-2026 saisi sur ADAGE si reconduction
- Le bilan financier de l'eroa 2025-2026 (NUAGE)

PENSER LA PRESENCE ARTISTIQUE

La présence artistique
ouvre à des
questionnements à
travers la pratique . Elle
enrichit l'exposition d'un
regard sensible, en acte.

Axe de travail /
problématique

Médium

Quels élèves ?

Quelles finalités ?

Workshop - penser l'objet final
Forme de la restitution
place dans l'exposition

Convention spécifique d'intervention
artistique -contractualisation -
association

Dossier pas à pas eroa

07 mai 2026 - 23H

Bilan année passée
à renseigner

Générer un PDF à la
fin de votre saisie
pour mémoire

N'oublier pas l'envoi
simultané des
pièces sur NUAGE

Il est possible de revenir sur la saisie de
son dossier
jusqu'au dernier jour

Les chefs d'établissement ont une
semaine
supplémentaire pour déposer leurs avis

Bonne saisie à tous !



Qui joindre ?

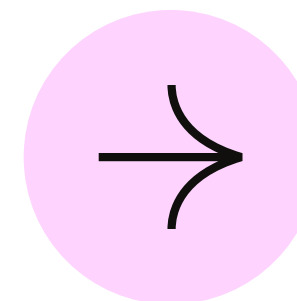
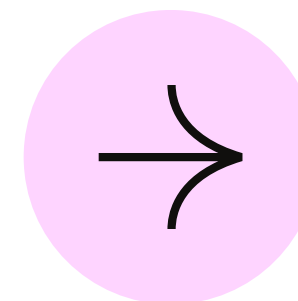
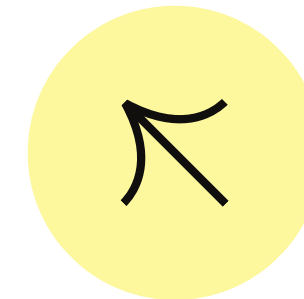
Personnes ressources à contacter :

- Pour problème de saisie du dossier et dépôt des pièces sur NUAGE : Anaïs Pereira
- Pour rédaction et envoi des articles, problèmes de saisie de dossier : Ysabelle Wetzel
- Pour conseil sur emprunt d'œuvre : Les structures, les enseignants missionnés en structure. Attention aux délais variant d'une structure à l'autre.

[Retourner à la vue d'ensemble](#)

Au bureau les mercredis et
vendredis
joignable au
0320156076
mail :
anais-amanda-
me.pereira@region-
academique-hdf.fr

Anaïs Pereira



Ysabelle
Wetzel

Au bureau le mercredi après-
midi
joignable au
0320156076
mail :
ysabelle-Marie.wetzel@ac-
lille.fr



Missionnés en structure

Arts visuels :

- Palais des Beaux Arts de Lille :
Mickael Vanquickelberge _ mickael.vanquickelber@ac-lille.fr
Delphine Waras _ Delphine.Waras@ac-lille.fr
- FRESNOY Tourcoing :
Mélicia Godbille _ Melissa.Godbille@ac-lille.fr
- MUBA Tourcoing :
Emmanuelle Lavall _ Emmanuelle.Lavall@ac-lille.fr
- FRAC Grand Large / LAAC Dunkerque :
Carole Darcy _ carole.darcy@ac-lille.fr
Émilie Valente _ emilie.valente@ac-lille.fr
- Musée Sandelin Saint-Omer :
Gaétane Lheureux _ gaetane-brigitt.levert@ac-lille.fr
- MusVerre Sars-Poteries
Cécile Gomez _ cecile.gomez@ac-lille.fr
- Louvre-Lens Lens
Cédric Mackowiak _ Cedric.Mackowiak@ac-lille.fr
Erwan Salmon _ Erwan.Salmon@ac-lille.fr
- Institut du monde arabe Tourcoing
Romain Taburet _ Romain.Taburet@ac-lille.fr
- LAM Villeneuve-d'Ascq :
Ysabelle Wetzel _ ysabelle-Marie.wetzel@ac-lille.fr

Architecture - Urbanisme - Paysage :

- CAUE du Nord Lille
Araujo Christelle _ christelle.araujo@ac-lille.fr
- CAUE du Pas-de-Calais Arras
Gilles Fritsch _ gilles.fritsch@ac-lille.fr

Photographie :

- Institut pour la photographie Lille :
Marie Usai-Stenven _ marie.stenven@ac-lille.fr
- Centre Régional pour la Photographie (CRP) Douchy-les-Mines :
Stéphanie Poix Safi _ stephanie.poix@ac-lille.fr

